

Paris, le 15 septembre 2026

**Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à
l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 6 octobre 2026**

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2026, conformément aux dispositions de l'article R.22-10-23 du Code de Commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <http://www.fonciere7investissement.fr> dans la rubrique "communiqués et informations réglementées".